

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Objet :

PROCEDURE BIEN  
VACANT ET SANS MAITRE  
Parcelle Section C n° 0675

N° : D - 2024 - 09 - 09 - 08

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** M. Claude VIDAL à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Jean-François GUIBBERT, M. Laurent FUSTER à M. Bernard GUERRERE, Mme Agnès TOMASO à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Laure GIMENO à M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Françoise CRASSOUS.

**Secrétaire de séance :** M. René COUSIN

**Début de séance :** 18H30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il conviendrait de lancer une procédure de « biens vacants sans maître » afin de transférer dans le domaine communal la parcelle cadastrée section C n° 0675, située Rue du Bouleau laissée en l'état d'abandon suite au décès de leur propriétaire et l'absence d'héritiers.

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 7 procurations,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire et,

L'AUTORISE à lancer la procédure de biens vacants et sans maître à l'encontre du bien ci-dessus désigné ainsi qu'à signer toute pièce technique, administrative ou financière nécessaire à la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

René COUSIN



Jean-François GUIBBERT

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le **11 SEP. 2024**  
Et publication ou notification  
Du  
Le Maire : **13 SEP. 2024**

